

Avis voté en plénière du 9 juin 2015

Le stockage de l'énergie électrique : une dimension incontournable de la transition énergétique

Déclaration du groupe de la mutualité

Dans un contexte de transition énergétique et de changement climatique, le stockage de l'énergie tient une place essentielle pour l'intégration d'une plus grande part d'Énergies renouvelables (EnR) dans le *mix* énergétique.

L'avis nous éclaire sur le sujet en faisant le point sur les différentes solutions de stockage, selon leur degré de maturité, et leurs enjeux à la fois technologiques, environnementaux et économiques.

Les pointes de consommation nécessitent de pouvoir disposer de la ressources nécessaires sans avoir recours à l'achat d'énergie. Le stockage d'énergie apporte la flexibilité nécessaire.

Il s'inscrit donc dans un contexte d'augmentation permanente des besoins et, par conséquent, de la consommation, et dans une perspective de réduction des émissions de gaz à effets de serre. L'apport de solutions adaptées, efficaces et pérennes est un objectif majeur.

La problématique des transports est une question prégnante. Nous partageons la proposition de développement des nouvelles mobilités, de l'usage des moteurs électriques, hybrides ou à gaz naturel. Cette évolution est en effet indispensable dans la perspective du « facteur 4 », pour une réduction des pollutions de l'air et de leurs méfaits sur la santé.

Si, comme on le voit, et notamment en ce qui concerne le véhicule à hydrogène, les initiatives locales constituent un point d'appui réel pour une démarche de montée en puissance progressive en France, les projets à l'échelle européenne doivent être soutenus et encouragés.

Ces coopérations doivent ainsi pouvoir s'appuyer sur une véritable stratégie européenne à la fois au niveau de la recherche et du développement industriel.

La France doit parallèlement garder des compétences et des capacités fortes dans les technologies où elle a des positions stratégiques. Notre pays doit être capable de valoriser le potentiel de recherche remarquable qu'il possède et de permettre la création d'une filière industrielle structurée, cohérente et performante. C'est à ces conditions que le développement de ces technologies sera une opportunité pour la création d'emplois.

Compte tenu de la gravité et de l'urgence des enjeux climatiques, il faut changer d'échelle pour atteindre l'objectif ambitieux du « facteur 4 », c'est-à-dire diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre. Ces enjeux devraient donc être particulièrement présents dans les travaux de la Conférence mondiale de Paris sur le climat de la fin de cette année.

Le groupe de la mutualité a voté l'avis.